www.iscea.be

Bulletin trimestriel du Cercle ISCEA

Décembre 2008

Cercle Royal des Anciens Etudiants de l'Institut Supérieur de Commerce de l'Etat – Centre Universitaire de l'Etat à Anvers

Editorial

Impossible de ne pas évoquer les turbulences qui secouent actuellement le monde financier et par ricochet, l'économie dite « réelle ».A ce propos, j'espère que les participants au dîner annuel de la section anversoise de novembre 2007 ont tiré parti des avertissements prodigués par notre conférencier du jour.
Notre vénérable Cercle a connu, depuis sa création en 1873, plus d'une crise, krach ou récession. Dès sa création, notre Cercle connu une crise économique mondiale de grande ampleur qui marqua la fin du XIXe siècle. Cette crise eut (déjà) pour origine la surchauffe du secteur immobilier à Paris, Vienne et Berlin.
Le célèbre krach boursier de 1929 occupe toujours les esprits et les divers « experts » qui jaillissent de toutes parts dissertent à l'infini sur le fait de savoir si la crise actuelle rivalise avec celle de 1929. Ceux qui, début 2008, décrétaient que la crise financière ne toucherait pas l'économie « réelle » ont rangé leur argumentaire au placard des illusions perdues. Les docteurs « tant mieux » prédisent que la récession ne tournera pas à la dépression car, parait-il, nos gourvernants sont plus habiles que ceux qui sévissaient en 1929. Voire !

Roland Schram

Prochaines activités

- ✓ 29 janv. 2009 : revue du Théâtre des Galeries (voir détails page 15)
- ✓ 16 février 2009 : visite guidée de l'expo « C'est notre terre » (voir détails page 16)

Cotisation 2009

Soucieux de préserver le pouvoir d'achat de ses membres,le Cercle a maintenu le montant des cotisations à 25€ (ou 15€) pour 2009 à virer au compte habituel :

210-0084828-05
GEBABEBB
BE96 2100 0848 2805
Merci

Rien n'est simple dans notre monde

Au premier abord, on pourrait imputer la fameuse crise des subprimes à la dérive d'un libéralisme débridé. Vincent Bénard, président de l'Institut Hayek de Bruxelles, auteur de « Le Logement, crise publique, remèdes privés » (Romillat), revient sur la crise du subprime et se fait l'avocat de l'économie libre alors que Freddie Mac et Fannie Mae, deux organismes de refinancement du crédit hypothécaire, sont mis sous tutelle gouvernementale aux États-Unis.

La cause est entendue pour nombre d'observateurs : la crise financière des subprime est la conséquence de la folie des marchés et montre les limites d'une finance ultralibérale. Et de réclamer d'urgence plus de régulation publique des institutions financières.

Le libéralisme a une fois de plus bon dos, car il n'existe pas de marché plus perverti par les interventions de l'État fédéral que celui du crédit hypothécaire aux États-Unis.

Les deux institutions joliment surnommées Fannie Mae (FNMA) et Freddie Mac (FHLMC) portent une lourde responsabilité dans les dérives financières du système bancaire américain. La première d'entre elles fut tout d'abord une agence gouvernementale, créée en 1938 par l'Administration Roosevelt, pour émettre des obligations à bas taux du fait de leur garantie fédérale, lesquelles alimentaient de liquidités un marché de prêts immobiliers à taux réduits accessibles aux familles les moins aisées.

En 1968, l'Administration Johnson, s'avisant que les engagements de Fannie Mae garantis par l'État prenaient de l'ampleur et obéraient la capacité d'emprunt d'un Trésor empêtré dans le financement de la guerre du Vietnam, organisa sa privatisation, puis le gouvernement Nixon créa en 1970 Freddie Mac, afin d'organiser un semblant de concurrence sur ce marché du refinancement du crédit hypothécaire.

Cette histoire a donné à Fannie Mae et Freddie Mac un statut hybride de Governement Sponsored Enterprise (GSE), privées, mais légalement tenues de s'occuper exclusivement de refinancement de prêts immobiliers sous contrôle de l'État fédéral, en contrepartie d'avantages fiscaux. Pis même, bien qu'étant officiellement privés, les deux établissements ont toujours été considérés, du fait de leur tutelle publique et de leur rôle social, comme bénéficiant d'une garantie implicite du Trésor américain !

Bénéfices privatisés, pertes collectivisées : un tel cocktail risquait de pousser les dirigeants des GSE à prendre des risques excessifs, si la tutelle de l'État se montrait défaillante. C'est exactement ce qui allait se passer dans les années 1990. Voilà qui rappelle un célèbre scandale bancaire hexagonal…

La tutelle de ces deux entreprises fut transférée au Département américain du logement (HUD) en 1992, car celui-ci voulait agir sur les prêts financés par les GSE pour satisfaire un objectif majeur de tout politicien qui se respecte outre-Atlantique : l'augmentation du taux de propriétaires de logement parmi les populations à faible revenu, et notamment les minorités.

Aussi le HUD a-t-il obligé Fannie Mae et Freddie Mac à augmenter tant le volume que la proportion de crédits subprime (jusqu'à 56 %, en 2004) refinancés. Pire, un des patrons du HUD, craignant que l'affichage des risques pris par les deux GSE pour se conformer à ces règles conduise les marchés à leur retirer leur confiance, résolut le problème en les exemptant en toute légalité de dévoiler trop en détail leurs expositions.

Aussi Fannie Mae et Freddie Mac ont refinancé, à l'aide de produits obligataires de plus en plus complexes, plus de 5 000 milliards de dollars de crédits, soit 40 % des prêts immobiliers américains, dont plus de la moitié de crédits subprime, alors qu'elles ne disposaient pas de fonds propres permettant de s'engager sur de tels montants. Résultat, les banques émettrices de ces crédits ont pu ne pas se montrer trop regardantes sur les prêts qu'elles consentaient, puisqu'il y avait deux refinanceurs à la bourse grande ouverte derrière. La banque Countrywide, dont la politique de prêts aux familles modestes est aujourd'hui vilipendée, était encore il y a trois ans encensée par les dirigeants de Fannie Mae, pour son audace en matière d'octroi de crédits subprime.

Mais le retournement de conjoncture économique a multiplié les défaillances d'emprunteurs, les deux GSE sont donc menacées de ne plus pouvoir servir les intérêts de leurs obligations, ce qui, par contagion, pourrait affecter tous les investisseurs institutionnels. Du coup, l'État organise dans l'urgence leur sauvetage, lequel devrait coûter plusieurs centaines de milliards de dollars aux contribuables.

Une seconde intervention publique a amplifié les excès bancaires dans l'octroi de crédits à des familles insolvables. Dans les années 1990, des études révélèrent que les refus de prêts aux membres des communautés noires et hispaniques étaient un peu plus nombreux que vis-à-vis des Blancs ou des Asiatiques, quand bien même ces refus ne concernaient qu'une demande de prêt sur quatre. Certains lobbies y virent non le reflet logique de la moindre richesse de ces communautés, mais la preuve d'un prétendu racisme du monde financier.

Une loi antidiscriminatoire de 1977, le Community Reinvestment Act (CRA), fut donc renforcée en 1995 pour rendre plus ardu le refus de crédit aux minorités par les banques, sous peine de sanctions renforcées. Celles-ci durent donc abandonner partiellement le rôle prudentiel qu'elles jouent habituellement lorsqu'elles refusent un prêt à une personne objectivement peu solvable. Pas si grave : Fannie Mae et Freddie Mac étaient là pour refinancer ces prêts délicats !

Aujourd'hui, nombre d'experts estiment que sans le CRA, sans les GSE, l'accès à la propriété des minorités se serait tout de même développé, moins rapidement mais plus sainement. En voulant accélérer artificiellement ce que l'économie libre accomplissait à son rythme, c'est l'État, tantôt régulateur, tantôt législateur, qui a poussé à l'irresponsabilité les acteurs de la chaîne du crédit, provoqué une crise financière grave, et acculé à la faillite nombre de familles qu'il prétendait aider.

Vincent Bénard, président de l'Institut Hayek de Bruxelles

L'Institut F.A. v. Hayek a été fondé en 1993 pour commémorer les travaux de Friedrich August von Hayek, lauréat du prix Nobel en promouvant les principes de l'Ecole autrichienne d'Economie.

A multipurpose terminal at the 5th Harbour dock in the port of Antwerp.

ABES N.V.

Specialised in :
*HEAVY LIFTS
*PROJECT CARGO
*BREAK BULK
*STEEL PRODUCTS

4 MOBILE CRANES UP TO 100 TONS CAPACITY.

Zwarte weg nr.6, quay 347, 2030 Antwerp - Belgium
Tel.: 0032(0)3/545.92.40 Fax: 0032(0)3/545.92.68
E-mail : HOLLANDERS.ABES@MAIL.SEAGHA.COM

In memoriam

Nous avons appris le décès de Raoul ALLARD de la promotion 1934 (LSC).
Le conseil d'administration du Cercle présente ses condoléances aux proches du vénérable ancien.
Nous avons également adressé nos condoléances à Andrée BACKAERT (LSCF 1955) qui nous a fait part du décès de son mari Henry DE PRE.

Le professeur Roger est décédé le jeudi 27 novembre au matin dans son home. L'enterrement a eu lieu le à Saint Joseph à Waterloo. On trouvera en page 17, la biographie de notre professeur telle qu'il l'a rédigée lui-même et confiée aux archives de l' UCL.

Mise à jour de l'annuaire

Notre vice-président honoraire, Jacques GODDING, dispose d'une adresse e-mail :
j.godding@hotmail.com
Quant à notre président en exercice, nous rappelons que son adresse e-mail est :
robert.beroudiaux@hotmail.com

Extrait du Times du 10 septembre 1897

Qu'il est doux de se remémorer l'époque ou la Belgique suscitait l'envie à l'étranger : voici ce qu'écrivait un lecteur à la rédaction de l'austère journal londonien.

« TO THE EDITOR OF TIMES. Sir,-My attention has just been called to your recent articles on the subject of commercial education in Japan. Permit me to point out that so far back as 1847 the Belgian Government recognized the importance of a higher commercial education to the youth of the country as a means of developing Belgium's home and foreign trade. Rogier, then Minister of the Interior, gave effect to these ideas, and, in conjunction with the municipality of the city of Antwerp, established the «Institut Supérieur de Commerce «in this city. Its usefulness was soon appreciated, and students came to it from all parts of the world. Japan sent several young men and these, returning to their country masters of the system, were the frat professors in the school established at Tokyo, which was the parent of the other 'educational establishments subsequently sited, and of which your Correspondent gave you an account. Other countries followed the example of Japan; and to-day it may be said that England is the only country which does not possess any such higher commercial schools. Notice that the results of the institute's training have been so satisfactory that the Belgian Government and the town of Antwerp have voted a large sum of money for the erection of new, palatal buildings here. These will be opened with the New Year; and it is confidently expected that in the future still greater results will accrue. This year the Government voted an additional credit, so as to permit young men to continue their studies for a longer period and thus fit themselves for employment in the Consular service of their country. Why is England, the greatest commercial country of the world, behind in this respect? It is a pertinent question and one worthy of careful study- Yours faithfully WILLIAM LEYTON, Antwerp, COMMERCIAL EDUCATION."

Un banquier dans la tradition de la renaissance

Il ne s'agit pas d'un sujet d'actualité, mais bien du titre d'un article publié dans le Times du 12 mai 1971 consacré à Maurits Naessens, dirigeant de la branche belge de la Banque de Paris et des Pays-Bas (Paribas). Après une licence à l'ISCEA (promotion 1929) , il poursuivit ses études à l'Université de Gand. Personnage hors du commun, car il combinait son statut de banquier avec des opinions socialistes affichées, un goût pour l'art qui l'a amené à peupler les banque d'œuvres de plus en plus remarquables au fur et à mesure que l'on montait les étages de son établissement. Dans la magnifique Maison Osterieth d'Anvers, il installa (inconfortablement) le siège anversois de sa banque. Sa malheureuse héritière, Dexia, a vendu la maison d'édition Mercator qui éditait des « beaux livres » qui faisaient le bonheur des clients de la banque aux fêtes de fin d'année. A-t-elle vidé aussi les couloirs ?

Ancien illustre : le baron Edmond Van Eetvelde

Stanislas Marie Leon Edmond baron van Eetvelde est né à Mol le 21 april 1852 et est décédé à Bruxelles le 8 december 1925 . Il fut à la fois diplomate,homme politique et bras droit de Léopold II.

Son nom est connu car il est associé à sa maison, l'Hôtel van Eetvelde, œuvre de Victor Horta et qui figure sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO .

Jeunesse et l'éducation

Edmond VAN EETVELDE était le fils d'Antoine van Eetvelde, intendant de la famille Broqueville.

Après l'école primaire à Mol, il a poursuivi ses études à l' Athénée de Liège. Puis il s'est inscrit à l'Institut supérieur de commerce de l'Etat à Anvers où il a, en 1871, décroché son diplôme « cum laude« . Ses résultats académiques lui ouvrent le droit à une bourse pour voyager. A cette époque, le gouvernement belge envisage d'intensifier ses relations commerciales avec la Chine et il fait un rapport sur le sujet. À partir de 1873, il travaille à l'administration des douanes chinoises à Pékin.

La période indienne

En 1877, il retourne en Belgique pour rejoindre les services du Ministère des Affaires étrangères. En 1878, il est nommé consul à Calcutta ; en 1880,il est consul général à Bombay.

La période congolaise

En 1884, il est rappelé en Belgique où il réintègre le ministère des Affaires étrangères .A la création de l'État indépendant du Congo en 1885, Léopold II le nomme administrateur général du ministère des Affaires étrangères du Congo, dirigée par Auguste Lambermont. En 1890, VAN EETVELDE est également responsable de la gestion administrative du ministère de l'Intérieur. . En 1891, il est nommé Secrétaire d'État aux affaires intérieures, poste qu'il n a occupé qu'en 1892, lorsque il l'a échangé pour celui de Secrétaire d'Etat aux Finances. En 1894, il ajoute les fonctions de Secrétaire d'État aux affaires étrangères. Le 1 de septembre de cette année, tous les secrétariats d'État ont été fusionnés et VAN EETVELDE devient Secrétaire général de l'État indépendant du Congo. Il était considéré dans le pays comme un super-ministre du Congo.

VAN EETVELDE organisa en 1897 la section coloniale de l'Exposition universelle de Tervuren. Ce fut un grand succès qui lui valut la reconnaissance de Léopold II qui le fit baron.

VAN EETVELDE a commencé en 1899 à souffrir d'ennuis de santé qui l'amenèrent à renoncer temporairement à ses fonctions de secrétaire d'État. . Léopold II n'accepta sa démission que jusque Octobre 1900. À cette époque, il a réorganisé la fonction il a nommé trois administrateurs, dont le général Hubert Droogmans qui relevait directement de lui.

L'hôtel van EETVELD à Bruxelles

Le 20ème siècle

VAN EETVELDE a reçu le titre honorifique de *ministre d'État du Congo et* était le plus important conseiller diplomatique et le négociateur de Léopold II. Entre 1901 et 1906, il a négocié avec succès plusieurs accords avec la France et le Royaume-Uni. En 1906, il est tombé en disgrâce auprès de Léopold II après un accord concernant l'enclave de Lado. Cela a provoqué une brusque fin à sa carrière diplomatique.

Après 1906, il a orienté sa carrière vers des responsabilités dans plusieurs sociétés congolaises. La Première Guerre mondiale l'a amené en France et en Angleterre. Après la guerre, il a renoncé progressivement à ses fonctions.

Il est mort à Bruxelles et a été enterré à Mol. À l'enterrement, l'éloge funéraire a été prononcé par Charles de Broqueville.

La crise est dure pour tout le monde

Mauvaise nouvelle pour le millionnaire russe Roman Abramovich qui a perdu 20 milliards de dollars dans la tourmente financière et dont la fortune ne vaut plus que $ 3.5 milliards.

Il a aussi perdu son rang de 15ème homme le plus riche du monde.

Il n'est pas le seul, Oleg Deripaska, l'homme le plus riche de Russie a perdu plus de $ 16 milliards et Vladimir Lisin $ 22 milliards. Les russes les plus riches ont perdu un total de $ 230 milliards en cinq mois.

Cependant qui dit mieux que Lakshmi Mittal, le magnat indien de l'acier, qui a perdu $ 28 milliards ?

Ouf ! Je n'ai pas perdu autant…

LASHING & SECURING
DELIVERIES TO SHIPPING AND INDUSTRY
PORT SERVICES

Marine Multimodal NV, member of the Abes group, was founded end 2006. In order to expand and optimize the operations on the Abes terminals, Marine Multimodal offers a wide range of services.

With a skilled staff of 25 years experience, the company specializes in securing of steel cargoes, project cargo, heavy lifts, deck cargoes and general cargo.

Related services, such as seaworthy packing, welding works and deliveries of wood products-container fittings-slings-plastics-protection materials... makes the offer complete.

Apart from our own terminal, we are at your service all over the Ports of Antwerp, Zeebrugge and Flushing, in factories, plants and shipyards.

OUR FLEXIBILITY IS YOUR POWER

MARINE MULTIMODAL nv
Zwarte Weg, kaai 359
2030 ANTWERPEN.
Tel.: +32.3.545.17.03
Fax.: +32.3.545.17.00
info@marinemultimodal.be

Actualité internet

Depuis peu, la Banque nationale de Belgique (BNB) permet de consulter en ligne, anonymement et gratuitement, les 336.000 comptes annuels et consolidés déposés par 320.000 personnes morales belges. Désormais, la consultation de ces informations peut se faire aisément sur le web. En introduisant le nom de l'entreprise ou du numéro d'entreprise, il est possible de télécharger immédiatement les comptes annuels.
Les 5 derniers exercices sont disponibles sur le site http://bcc.nbb.be.

facebook Un belge sur dix est inscrit sur Facebook. Une croissance exceptionnelle. Ce réseau à l'origine destiné aux étudiants de Harvard est ouvert à tous depuis 2006. Il permet d'échanger, de se constituer un réseau social et de retrouver des amis d'antan. Un site magique qui permet parfois de devenir « ami » de stars.

Parmi les belges, on trouve 150080 célibataires, 200000 en couples, 80140 mariés et 16100 fiancés, 182600 personnes âgées de 13 - 20 ans, 383640 de 21 - 30 ans, 152920 de 31 - 40 ans et 62360 de 41 - 65 ans.

Attention cependant au risque d'intrusion dans votre vie privée : ne donnez pas trop d'informations et soyez vigilants, notamment en matière de récupération politique.

[Source : La Meuse Namur]

L'ALSI A TENU SON ASSEMBLEE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle de l'ALSI s'est tenue ce 4 octobre au Château Gravenhof, magnifique propriété du XVIIe siècle, située à Dworp. Sous un soleil lumineux (nos confrères bénéficiant d'une ligne directe avec le Très Puissant), cette sympathique réunion a réuni plus de 70 participants sous la férule souriante du président Nepper et de son équipe. Le Cercle ISCEA était représenté par Robert Béroudiaux et votre serviteur.

R.S.

Ci-contre en haut : le président Nepper et J.M. Lisein de l'ALSI et en bas : la délégation de l'ISCEA

ABES MARINE NV
Zwarte weg - Kaai 359
2030 Antwerpen
BELGIË

tel. 03/545.92.40
fax. 03/545.92.68

E-mail
IVAN.HOLLANDERS@ABESNV.BE

HAVENBEDRIJF
ENTREPRISE PORTUAIRE
PORT TERMINAL OPERATORS

RPR : 0862.210 .234

BTW BE : 862.210.234

Bank : 552-3311500-65
IBAN: BE18 5523 3115 0065
BIC: ARTEBEBB

ABES MARINE

Expression

« A la Saint-Glinglin »

Signification

A une date hypothétique, dans très longtemps, voire jamais.

Origine

Connaissez-vous quelqu'un qui se prénomme 'Glinglin' ? Dans votre calendrier, avez vous un jour où Saint Glinglin est présent ?

Heureusement non pour les nouveaux-nés, car ce 'saint' n'en est pas un. Il est le résultat de la déformation de *seing* (un signal, une signature, une marque apposée sur un document, comme dans *blanc-seing* ou *sous seing privé*) qui, en ancien français, a désigné une sonnerie de cloche puis la cloche elle-même.

Quant au fameux 'Glinglin', il est tiré de *glinguer*, forme dialectale de la région de Metz voulant dire "sonner, résonner", elle-même issue du *klingen* germanique signifiant la même chose.

Proposer de payer à la Saint-Glingin, c'est proposer à l'ignorant qui ne connaît pas le calendrier et qui ne sait pas que Glinglin n'a jamais été béatifié, de payer à une sonnerie de cloche, sans préciser laquelle, ni une date précise. Ce qui peut mener très loin dans le temps.

Le management chez les femmes corses

Un couple corse célèbre son 50ème anniversaire de mariage. Leur tranquillité a toujours été le sujet de conversation dans leur village. Un journaliste local décide donc de faire un reportage sur ce couple, afin de connaître les raisons de ce bonheur.

- Et bien, ça remonte à notre voyage de noce, explique le mari. Nous visitions le Grand Canyon et avons décidé de le traverser à dos d'âne. Nous n'avions pas encore parcouru une grande distance que l'âne de ma femme a trébuché. Ma femme, sur un ton tranquille a dit : 'Première fois'.
- Elle a fait se relever l'âne et nous avons continué. Après une courte distance l'âne trébuche de nouveau. Ma femme, sur un ton tranquille, dit : 'Seconde fois'.
- Elle a à nouveau fait se relever l'âne et nous sommes repartis. Nous n'avions pas fait la moitié d'un kilomètre que l'âne trébuche pour une 3ème fois. Tranquillement, ma femme a sorti un pistolet de son sac à main et a tiré sur l'âne.
- C'est alors que je me suis fâché et que je lui ai dit ce que je pensais de la façon dont elle avait traité cette pauvre bête, quand soudain, elle m'a regardé et m'a dit d'une voix tranquille : 'Première fois'.
- Depuis ce jour, nous vivons heureux...

1918 – 2008 : 90e anniversaire de l'armistice

Ayons une pensée vers nos aïeux qui, anciens étudiants de l'ISCEA, n'ont pas eu la chance de participer aux réjouissances de l'armistice de 1918 :

Paul BOSSAERTS – Marcel CISELET – Pierre CORNETTE – Henri DEFEVRIMONT –
Paul DELBROUCK – Théophile FEUTRY – Théodore FRETIN – Jules GOOVAERTS –
Félix HANEGRAEF – Oger HANSON – Pierre KESTEN – Ernest LECOMTE – Jules MONIN
Georges PELOUSE – Albert REULIAUX – Otto RIENIETS – Louis ROLIN – Victor SCHLIM –
Edouard STAPPERS – Franz SUTTOR – Henri VAN BERGEN – Marcel VAN SPRANGH – Gérard VAN WONTERGHEM – Emile WARZEE – Pierre ZIMMERMAN

Ils sont morts, sans doute convaincus qu'ils subissaient la « der des der ».

A tout hasard, j'ai consulté le web pour voir si le souvenir d'un ou l'autre de ces disparus y était conservé. Contre toute attente, j'y ai trouvé la trace de 2 d'entre eux : Marcel Ciselet car il était pilote et Victor Schlim grâce à la renommée du sculpteur de son monument funéraire. Marcel Ciselet est mort le 18 mai 1918, par beau temps, abattu par la défense aérienne alle-Mande. Son frère Robert est tombé en novembre 1917. Le sort s'est acharné sur cette famille, car son frère ainé Charles a lui aussi été sérieusement blessé dans l'aviation militaire belge. Victor Schlim est mort en 1914.

La Belgique vue par la C.I.A.

Sur le site de cet organisme américain que l'on peut consulter à l'adresse :

https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/

notre petite patrie d'héroïsme est décrite comme suit:

« growing producer of synthetic drugs and cannabis; transit point for US-bound ecstasy; source of precursor chemicals for South American cocaine processors; transhipment point for cocaine, heroin, hashish, and marijuana entering Western Europe; despite a strengthening of legislation, the country remains vulnerable to money laundering related to narcotics, automobiles, alcohol, and tobacco; significant domestic consumption of ecstasy"

Vous savez maintenant pourquoi l'officier d'immigration U.S. vous regarde d'un drôle d'œil.

Destinations prestigieuses mais « low cost »

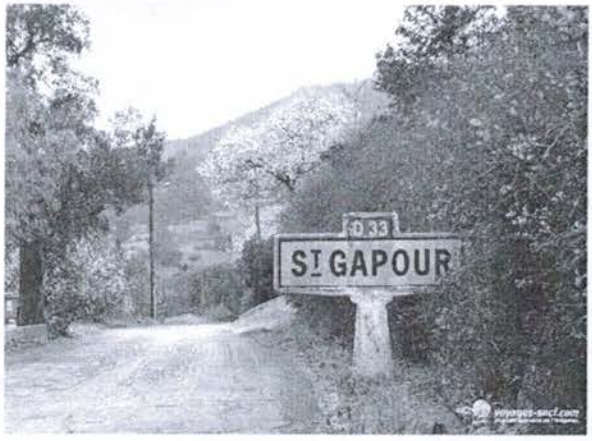

C'est une proposition de John Cohen

Subprime : un chouia de bon sens

Un banquier au XVIII e siècle

A l'origine de la crise : la titrisation des créances qui permet aux organismes prêteurs de se dégager de leur responsabilité en revendant leurs créances, les saines mais aussi les pourries. Donc plus de garde-fou ! Belle inconscience des banquiers !

Ces petits génies ont cru pouvoir étendre aux risques du crédit le bon vieux principe appliqué dans les assurances : plus les risques sont répartis sur un grand nombre de créanciers, plus ils sont dilués et donc supportables.

Oubliant toutefois qu'une assurance, ce n'est pas la même chose qu'un crédit : dans le premier cas, l'assureur reçoit de l'argent (la prime), au risque de devoir en restituer une partie si un sinistre se produit. Dans le second, le banquier donne de l'argent (le prêt), au risque de ne pas le récupérer si l'emprunteur est défaillant. Et il faut déjà une belle quantité de crédits remboursés sans la moindre anicroche pour éponger la perte subie par un seul crédit défaillant...

Côté assureurs, pour se prémunir contre toute accumulation brutale des sinistres qui pourraient les mettre en difficulté, ceux-ci prévoient explicitement les cas où l'assurance ne jouera pas : guerre, émeute, etc. lorsqu'il s'agit de l'assurance d'un bien immobilier p.ex., car ces éventualités sont susceptibles d'entraîner une généralisation des sinistres.

Or c'est justement l'élément qui a été « oublié » par les banquiers dans le cas des prêts immobiliers dits subprime : dès qu'une condition de marché se détraque - une hausse brusque et substantielle des taux d'intérêt p.ex. -, les défaillances des emprunteurs se généralisent et entraînent la non récupération des sommes prêtées d'autant plus certainement que le marché qui n'avait cessé de croître - ce sur quoi misaient d'ailleurs les apprenti sorciers - s'effondre vu la quantité de biens immobiliers à mettre en vente pour récupérer ses billes.

Que les banquiers (et leurs régulateurs) n'aient pas vu ça est tout simplement sidérant - ou criminel, c'est selon !

L'auteur de ces lignes se souvient de l'impression de malaise qu'il avait ressentie en prenant connaissance du mécanisme de la titrisation dans les années nonante. Bien sûr, n'étant pas un spécialiste de la finance, il se disait que les experts, avec leurs modèles mathématiques sophistiqués, avaient sûrement trouvé la parade.

Pierre Verschueren

Journal de bord d'une jeune femme en croisière aux Antilles

Jour 1
Je me prépare pour cette croisière splendide. J'empaquette mes vêtements. Je suis toute excitée!!

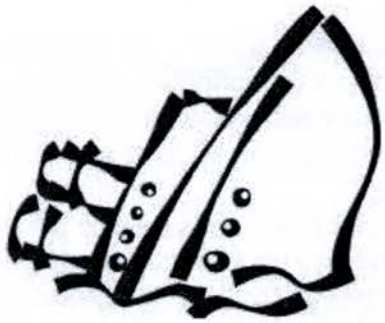

Jour 2
Toute la journée en mer. Splendide ! J'ai vu défiler dauphins et baleines.
Quelles belles vacances ! Aujourd'hui j'ai rencontré le Capitaine, un bel homme, style Alain Delon 20 ans + tôt.

Jour 3
J'ai fait un peu de surf et tiré quelques balles de golf.
Le Capitaine m'a invitée à sa table pour dîner.
C'était un honneur et j'ai passé un bon moment. C'est un homme très attirant et attentionné, il a des yeux bleus magnifiques.

Jour 4
Je suis allée au casino du bateau et j'ai eu de la chance ! Le Capitaine m'a invitée à déjeuner dans sa cabine.
Repas somptueux avec caviar et Champagne. Il m'a demandé de passer l'après-midi dans sa cabine mais j'ai décliné l'invitation.

Je lui ai dit que je ne voulais pas être infidèle à mon époux.

Jour 5
Je suis retournée à la piscine puis j'ai décidé d'aller au piano bar et d'y passer le reste de la journée.
Le Capitaine m'a vue et m'a invitée à prendre un verre. Réellement, c'est un homme charmant.
Il m'a demandé si je voulais passer à sa cabine cette nuit, Je lui ai dit que non.
Il m'a dit que si je ne changeais pas d'avis, il coulerait le bateau.

Jour 6
La nuit dernière, j'ai sauvé 1600 personnes... Quatre fois.

Théâtre des Galeries - REVUE 2009

Jeudi 29 janvier 2009

En ces temps de morosité, une petite pinte de rire ne fera pas de mal !

Impertinente, La Revue égratigne le monde politique belge ou étranger et a son mot à dire sur les différents faits d'actualité de l'année.

Richard Ruben et ses partenaires de scène, notamment Maria del Rio et Bernard Lefrancq, alternent les tableaux humoristiques avec les prestations plus artistiques et visuelles. Ce mélange bien dosé produit un spectacle de fin d'année, rythmé et énergique.

Le Cercle a bloqué des places de parterre pour la séance de 20h15 du jeudi 29 janvier 2009, réservez-les en virant 20 euros au compte du Cercle des Anciens ISCEA :

210-0084 828 – 05

avant le 10 janvier 2009.

Les premiers inscrits (par payement) seront les premiers servis !
Si le quota est dépassé, nous essayerons de vous trouver des places; sinon nous vous préviendrons et vous serez remboursés, de même que toute réservation annulée avant la date du 10 janvier 2009.

Vos billets d'entrée vous seront remis dès 20 h. 00 devant l'entrée du Théâtre le jeudi 29 janvier à partir de 19h50.

Visite guidée de l'exposition « C'est notre terre »

Le lundi 16 février 2009 à 10 h.00 à Tour et Taxis

Avenue du Port 86, 1000 Bruxelles

Chères amies, chers amis

Le 16 février 2009, vous êtes attendus à la plus grande exposition sur le développement durable jamais organisée en Europe!
La plus grande et peut-être aussi la plus étonnante: dans la lignée de leurs précédentes réalisations ("C'est notre Histoire!", "Einstein", "Dieu(x) mode d'emploi"...) les concepteurs et scénaristes de l'exposition ont fait de "C'est notre Terre" beaucoup plus qu'une simple exposition à voir: un véritable spectacle à vivre de l'intérieur...
Vous cheminerez ainsi pendant deux heures au fil d'un parcours spectaculaire, organisé autour d'animations interactives et d'objets exceptionnels, souligné par les oeuvres de quelques artistes de renommée internationale, ponctué par des réalisations spectaculaires et inédites, comme une Grande Bibliothèque, en sable!

* *

Pour participer à cette visite, veuillez virer au compte 210-0084828-05 la somme de € 11 par personne. Ne tarder pas à vous inscrire car le nombre de places est limité, étant entendu que toute annulation jusqu'au 12 février sera remboursée.

Au plaisir de vous revoir

Roland Schram

P.S. : Soyez à l'entrée de l'expo quelques minutes avant 10 h 00 afin d'accomplir les formalités de guichet car le guide nous attend à l'heure précise.

Bref commentaire sur ma carrière professionnelle,

Par Charles Roger

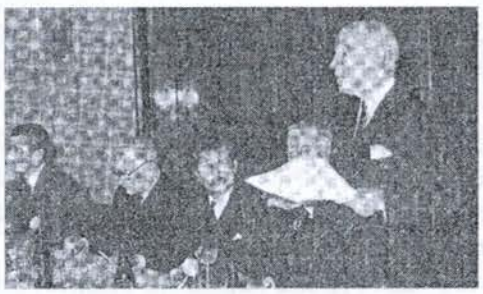

Le Groupe d'étude de l'histoire de l'Europe contemporaine de l'UCL à édité une synthèse de la carrière de Charles Roger, rédigée par l'intéressé lui-même, figurant en annexe de son curriculum vitae (papiers Charles Roger, n°194). Les notes, ajoutées par leurs soins, permettent de renvoyer le lecteur aux principales références bibliographiques utiles pour éclairer le rôle historique joué par Charles Roger. Se référer également à ses mémoires : C. Roger, Souvenirs inédits, de 1905 à nos jours, Ottignies, 1997

"Pendant mes études de droit, mon intérêt pour les problèmes économiques et financiers eut pour point de départ, en 1924, un cours donné par le Professeur A.-E. Janssen sur l'avenir du franc français. Ayant pu apprécier la justesse de cette analyse par la succession de crises financières en France en 1925, je me proposai de présenter un travail de séminaire sur la solidité du franc belge. J'ignorais que mon professeur allait devenir ministre des Finances et que pour des raisons politiques il ne réussirait pas à stabiliser le franc en 1926 [F. De Voghel, Janssen Albert-Edouard, dans *Biographie Nationale*, t.39, 1976, col. 499-505]. A son retour à l'Université, je lui présentai un travail sur les dangers d'une dette flottante à court terme. Ce travail attira sur moi l'attention des fondateurs de l'Institut des Sciences économiques et sociales de l'UCL où je fus appelé à devenir assistant à son ouverture en octobre 1928, au moment où je terminais mon service militaire. Cet Institut avait pour objectif de former des cadres d'économistes pour les services publics et pour le secteur privé [Des éléments à propos du rôle de l'IRES et de l'économiste L.-H. Dupriez dans : *Problèmes économiques contemporains. 45 années d'expérience par Léon H. Dupriez et ses collaborateurs*, éd. P. LÖWENTHAL, Louvain, 1972].
Pendant deux ans, je me familiarisai avec la science nouvelle de la conjoncture sous la direction des Professeurs F. Baudhuin et L.-H. Dupriez. Boursier de la Fondation belgo-américaine CRB [Des éléments biographiques sur les boursiers CRB de l'entre-deux-guerres dans : *Belgian and American C.R.B. Fellows 1920-1950. Biographical Directory*, New York, 1950 ; E. FAMEREE, *Échanges interuniversitaires entre la Belgique et les Etats-Unis de 1920 à 1940. Une synergie intellectuelle*, Louvain-la-Neuve, 1993 (mémoire de licence en histoire, UCL)], je me perfectionnai pendant deux nouvelles années à l'Université de Harvard dans l'étude de la conjoncture (Prof. Schumpeter) et les problèmes monétaires. Je fus reçu Master of Arts in Economics en juin 1932. Rentré au pays, j'écrivis des articles hebdomadaires dans « La Gazette du Centre » de La Louvière à partir de mars 1933. J'y publiais notamment la critique de l'expérience du New Deal du Président Roosevelt et mes impressions d'Amérique. Je fus appelé à donner des conférences sur divers sujets économiques et financiers. Ma carrière se dessina bientôt. D'une part, un enseignement universitaire (Ecole des Hautes études à Gand en 1933, puis après un cycle de conférences sur la concentration et la rationalisation des entreprises, à l'Institut supérieur de Commerce de l'État à Anvers). D'autre part, poussé par le Professeur Baudhuin, j'entrai dans le cabinet ministériel des Finances en juin 1934. L'expérience pratique acquise comme collaborateur de ministre permettait d'illustrer mes cours de théorie, et mes connaissances théoriques aidaient à la solution des problèmes qui se posaient dans la réalité.

Mon passage au Cabinet de M. Sap de juin à novembre 1934 me permit de collaborer à la mise au point des arrêtés-lois d'août 1934 comportant notamment la scission des banques d'affaires des institutions de crédit [G. Vantemsche, L'élaboration de l'arrêté royal sur le contrôle bancaire (1935), dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, t. 11, 1980, n°3, p. 389-437]. Constatant que les efforts de déflation des prix pour maintenir la parité or du franc était le plus souvent annihilée et au-delà par de nouvelles baisses du dollar et de la livre sterling qui entraînaient les prix mondiaux, je menai en février 1935 une campagne en faveur d'un réajustement monétaire qui, en situant le franc belge au niveau des prix mondiaux permettrait un redressement de l'économie. Je reçus des lettres de violentes protestations, mais fin mars, le nouveau Premier ministre P. Van Zeeland ayant réalisé le réajustement monétaire préconisé par l'École de Louvain, je fus attaché à l'Office de Redressement économique qui dépendait du Premier ministre et j'eus la satisfaction de publier dans de nombreuses revues belges et étrangères les causes, les méthodes et les heureux résultats de la dévaluation de mars 1935 [Lire la discussion de Ch. Roger concernant l'article de G. Vanthemsche sur l'OREC dans le dossier n°17 des papiers Ch. Roger].
A la chute du second gouvernement Van Zeeland fin 1937, je fus repris au cabinet du Premier ministre Janson, parce que J. Rens (chef de cabinet adjoint dans le second gouvernement Van Zeeland, et maintenu chef de cabinet adjoint du nouveau Premier ministre P.-E. Janson) appréciait mes rapports économiques. Quand il devint chef de Cabinet de P.-H. Spaak, il me conserva en qualité de conseiller économique, de telle sorte que je fis avant la guerre la préfiguration de ce qui allait devenir l'administration du Cabinet du Premier ministre, d'autant plus que je fus également repris par le Premier ministre H. Pierlot.
Après quelques mois de mobilisation militaire dans le sud de la France, je fis, sous l'occupation allemande, partie de plusieurs groupes qui se consacraient à l'étude de projets pour l'après-guerre [Sur les groupes d'études en Belgique occupée, lire : T. Grosbois, Le renseignement économique et financier en Belgique occupée. L'exemple du Groupement d'études économiques, dans *La Résistance et les Européens du Nord. Het Verzet en Noord-Europa*, Bruxelles, 1994, vol. 1, p. 183-207]. Après avoir consulté les experts des quatre universités, je publiai avec le Professeur Lederer une étude sur la politique alimentaire pour le comité Delmer, je donnai des conférences à l'Institut des Finances publiques et au Centre d'études bancaires sur les nouvelles théories de Keynes sur l'emploi, l'intérêt et la monnaie ainsi que sur ses projets de réorganisation monétaire internationale. Je préconisai avec mes amis J. Jussiant et P. van der Rest, la constitution d'un budget cyclique qui, par la création d'un fonds de réserve en période de prospérité permettrait le financement de travaux publics en période de dépression (ce qui ne fut guère apprécié par les politiciens, désireux de se prévaloir en dépensant immédiatement toutes les ressources financières disponibles). Les trois amis préparèrent également la publication d'un ouvrage « Esquisse d'une politique économique pour la Belgique » qui ne parut qu'au début de 1947 par suite des difficultés d'édition [J. Jussiant – P. Van Der Rest – C. Roger, *Esquisse d'une politique économique*, Bruxelles, 1946]. Ces idées furent largement reprises par le mouvement politique de « La Relève » dont je fus un des fondateurs ainsi que le Parti Social Chrétien où je contribuai à élaborer le programme économique et social
Après deux mois au Cabinet du Premier ministre Pierlot au lendemain de la libération, je repris une activité journalistique dans « Le Quotidien », « De Nieuwe Standaard » et « Spectator » et publiait de nombreux articles dans « La Revue nouvelle ». En 1946, je travaillai à la Mission économique belge à Londres, ce qui me permit d'être observateur à la Conférence des Nations Unies qui devait donner naissance au GATT. J'étais en pourparlers avec les gouvernements du Liban et de la Syrie pour devenir leur conseiller en vue de créer une union douanière s'inspirant de l'exemple belgo-hollando-luxembourgeois lorsqu'en avril 1947, M. Duvieusart, ministre des Affaires économiques, me demanda de devenir son chef de Cabinet. Pendant deux ans et demi, j'eus la satisfaction d'appliquer une politique

s'inspirant des principes esquissés dans notre ouvrage sur la politique économique, préconisant le passage d'une économie planifiée du temps de guerre à une économie de marché dans laquelle l'Etat donnerait des directives de programmation, s'efforcerait de réprimer les abus de la puissance économique, et consulterait les partenaires sociaux : patrons, syndicats, agriculteurs et classes moyennes. Sollicité par les représentants du patronat et des syndicats chrétiens pour devenir le Secrétaire général du Conseil Central de l'Economie, à la mise au point du projet auquel j'avais collaboré, mon activité consista jusqu'à ma mise à la retraite en décembre 1970 à rallier les partenaires sociaux sur le plus de points communs possibles dans leurs avis sur la politique économique.
Dans mes diverses fonctions, je fus mêlé de près au fonctionnement du Benelux et à la préparation du Marché commun, ce qui me donna l'occasion de donner plusieurs conférences à l'étranger sur ces sujets. Nommé représentant de la Belgique au Comité social du Conseil économique et social des Nations Unies, à New York en mai 1952, 1954 et 1955, je fus un des premiers à souligner les multiples aspects du sous-développement. Encouragé par mon ancien Professeur de l'Institut St Louis, le Chanoine Leclercq, je participai à une mission d'économistes et de journalistes invitée à visiter la R.P. de Chine [C. Aalmey, *Belgique et Chine au coeur de la guerre froide 1954-1957. La politique des petits pas*, Louvain-la-Neuve – Bruxelles, 1994, p. 150]. J'en revins avec des impressions très différentes de l'image déformée que l'on en avait en Occident. Les Chinois étaient Chinois avant d'être communistes et il y avait intérêt à répondre favorablement à leurs désirs de renouer un contact avec nos pays. Je retournai en Chine en 1964 à la tête d'une importante délégation très représentative de 26 membres mais il fallut attendre 1971 pour que les principaux préjugés contre la R.P. de Chine s'atténuent. Mon activité à l'égard de la Chine devint de plus en plus importante et fut ma principale occupation après mes mises successives à la retraite, en 1970 au Conseil Central de l'Economie, en 1975 dans l'enseignement universitaire. Cette activité fait l'objet de la seconde partie des annexes. Les colloques de la Ligue Européenne de Coopération Economique sur les relations entre les pays de l'Ouest et les pays socialistes de l'Est de l'Europe me permirent d'avoir des contacts amicaux avec des délégués notamment de Pologne, de Tchécoslovaquie et de Hongrie [Sur le rôle de Ch. Roger au sein de la LECE, lire : M. Dumoulin – A.-M. Dutrieue, *La Ligue Européenne de Coopération Economique (1946-1981). Un groupe d'étude et de pression dans la construction européenne*, Berne - Berlin - New York, 1993, p. 130-131, 159-163].
Ma carrière a été entièrement consacrée au service public et j'ai bénéficié d'une réelle indépendance d'esprit et d'action. Je regarde comme un grand bonheur l'attachement que m'ont conservé de nombreux anciens élèves d'Anvers ou de Mons et suis particulièrement heureux quand ils me rappellent l'influence ou l'aide que j'ai pu leur apporter. Depuis août 1937, ma femme Yvonne France m'a procuré un intense bonheur familial et a élevé mes enfants dans une ligne de droiture, de générosité et de loyauté. Elle m'a toujours admirablement soutenu et conseillé par son esprit ouvert, son sens critique, et son foyer accueillant."
Charles Roger [édité par Thierry Grosbois]

Dîner annuel de la section anversoise

Cap ce 29 novembre 2008 sur le port du yacht club d'Anvers pour le banquet annuel organisé par Francis Hellemans et Jean-Charles Thys. Une trentaine de membres et apparentés ont répondu à cette invitation ; les autres ont manqué un captivant exposé de Michel Eeckhout,Executive Vice President du Groupe Delhaize et Chief Executive Officer de Delhaize Belgique. Delhaize est un groupe belge mais dont 75 % du bénéfice vient des USA et qui attend beaucoup de ses investissements en Roumanie, en Grèce et en Indonésie.
Delhaize occupe 20% du marché belge et n'entend pas renoncer à son image de « qualité » tout en étant conscient de la montée en puissance des « low costs » tels que Coltuyt, Aldi et autre Lidl dans un environnement économique difficile. C'est ainsi que Delhaize affiche des prix compétitifs sur les légumes frais et les fruits et étend le nombre de références de ses produits « 365 ».
Répondant aux questions posées dans le public, Michel Eckhout a souligné le souci « citoyen » de son groupe : les invendus « secs » sont cédés aux banques alimentaires, achat de quotas co2 équivalant la production énergique hydraulique des alpes, réduction de la pollution des emballages, projet de marquage des produits alimentaires en fonction de leur performance nutritionnelle,etc....
Le tout agrémenté par de nombreux « slides » que le temps imparti ne nous a malheureusement permit de détailler.
Les participants de cette réunion amicale :

François Dierickx – Guy Eckstein – André Germain – Francis Hellemans – Boniface Matingou - Philippe Monheim – Jean-Charles Thys – Pierre Verschueren – Joachim Vidal – Robert Béroudiaux – John Cohen – De Cock Josiane – Danièle De Wind – Lucien Letange – Roland Schram – Christian Smit – Dominique Smit – Michel Van der Voort –Jean Brion – Louck Brion – Aline Fonteyne – Annette Hellemans – Christiane Monheim – Els Pinckaers – Françoise Van der Voort – Roger Vervack – Elli Vidal

Une mention spéciale aux Van der Voort et à Pierre Verschueren qui n'ont pas fait défaut alors qu'ils étaient sollicités pour une réunion de promotion organisée fort inopportunément le même jour.